



Au nom d'Allâh, le Clément, le Miséricordieux.

Louange à Allâh ! Que le salut et la miséricorde soient accordés au Messager d'Allâh !

La "Déclaration de Kuala Lumpur" a été paraphée à l'issue du congrès annuel de "la Conférence de Kuala Lumpur" qui a eu lieu en Malaisie, du 27 au 29 novembre 2015, sous la présidence de Dr. Mahathir Mohamad. Un nombre considérable de savants, d'intellectuels et d'hommes politiques de différents pays musulmans a assisté à ce congrès. Durant trois jours, les participants ont passé en revue la situation de la Umma, notamment ce qui concerne l'état d'instabilité et de chaos dont souffre un bon nombre de pays musulmans, ainsi que les difficultés qui entravent la reconnaissance des libertés individuelles et collectives, la transition démocratique et la garantie des droits fondamentaux.

Les congressistes ont considéré qu'il était nécessaire d'adopter une déclaration commune ayant pour intitulé : "la Déclaration de Kuala Lumpur", destinée aux différentes parties prenantes jouissant d'une certaine influence sur la situation de leurs pays. Cette "Déclaration", sous forme de conseils, vise principalement à attirer l'attention des destinataires sur le nécessaire à faire pour améliorer la situation de la Umma et lui permettre de sortir des crises dont elle souffre.

Les congressistes ont décidé d'adresser cette "Déclaration", en premier lieu, à cent personnalités parmi les plus influentes dans le monde musulman. Cette mission sera confiée aux membres du secrétariat général du congrès ainsi qu'à une délégation représentant les savants et intellectuels membres de la "Conférence de Kuala Lumpur". Parallèlement, la "Déclaration" sera communiquée à l'opinion publique dans différents pays, à travers les moyens appropriés (publication, colloques, conférences de presse... etc.).

Pour la rédaction de cette "Déclaration", plusieurs ateliers ont été formés lors de la dernière journée du congrès. Les participants à ces ateliers sont parvenus à un ensemble de recommandations dont une version résumée a été rédigée sous forme d'un communiqué dont le président du congrès, Dr. Mahathir Mohamad, a donné lecture lors de la séance de clôture. Il a été convenu, lors de cette séance, que le comité chargé du projet de déclaration devait prendre le temps nécessaire pour préparer le texte final en se référant à l'ensemble des recommandations. Le 18 janvier 2016 s'est tenue une réunion organisée par la moitié des personnalités qui avaient participé au congrès, afin d'enrichir le projet et lui donner sa forme définitive. Suite à cela, les membres de la réunion ont publié la déclaration suivante :

DÉCLARATION DE KUALA LUMPUR

Nous, intellectuels et hommes politiques musulmans, réunis le 27-28-29 novembre 2015 à Kuala Lumpur (Malaisie), à l'occasion de la "Conférence internationale sur la civilisation et la pensée islamiques",

– Considérant qu'Allâh a fait de la diversité et la différence une loi cosmique et sociale perpétuelle jusqu'à la fin des temps, conformément à ce verset : « A chacune de vous, [communautés,] nous avons établi une législation et une règle de conduite [qui lui sont propres]. Si Allâh l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule et même communauté ; mais Il a voulu vous éprouver par ce qu'Il vous a accordé. Rivalisez donc d'efforts dans l'accomplissement des bonnes œuvres, car c'est vers Allâh que vous ferez tous retour, et Il vous informera de ce qu'il en est de vos divergences. » [Coran, sourate 5, verset 48] ;

– Sachant qu'Allâh a honoré l'être humain et a accordé à la vie humaine un caractère sacré et inviolable, selon ces versets : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous avons fait qu'ils puissent être transportés sur la terre ferme et sur la mer. Nous leur avons attribué d'agréables nourritures. Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. » [Coran, 17:70] ; « Voilà pourquoi Nous avons édicté [cette loi] aux fils d'Israël : "Quiconque tue un être humain sans que celui-ci ait commis un meurtre ou semé le désordre sur terre est considéré comme ayant tué l'humanité tout entière. Quiconque sauve la vie d'un seul être humain est considéré comme ayant sauvé l'humanité tout entière." Nos Messagers leur avaient effectivement apporté des preuves irréfutables. Malgré cela, beaucoup d'entre eux continuent à agir de manière abusive sur terre. » [Coran, 5:32] ;

– Tenant compte que La liberté est une condition sine qua non pour qu'une personne soit juridiquement responsable et un critère indispensable pour que toute autorité soit légitime ; Et qu'ainsi, nul ne devient croyant qu'en étant consentant, loin de toute contrainte, et nul n'a le droit de gouverner un groupe de gens contre leur gré, ou sans les concerter. A ce sujet, Allâh dit : « Si ton Seigneur l'avait voulu, tous les habitants de la terre auraient cru [en Lui]. Est-ce à toi de contraindre les hommes à devenir croyants ? » [Coran, 10:99] ; « Point de contrainte en religion. La droiture est désormais bien distincte de l'égarément. » [Coran, 2:256] ; « [Ils] se consultent entre eux au sujet de leurs affaires. » [Coran, 42:38]. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Il y a trois [personnes] dont la Prière ne s'élève pas [vers le ciel], fût-ce d'un seul empan plus haut que leurs têtes : Un homme qui préside des gens alors qu'ils le détestent ; ...etc. » [Hadîth jugé "appréciable" (*hasan*), rapporté par Ibn Mâja] ;

– Considérant qu'Allâh a ordonné la justice. Elle est de ce fait un critère de probité et un caractère principal qui devrait distinguer le comportement de l'ensemble des croyants, notamment les gouvernants et les responsables d'entre eux. Ils doivent l'observer en toute circonstance, en cas de mécontentement comme en cas de satisfaction, envers des adversaires ou des étrangers, de même qu'envers leurs familles ou leurs proches. Allâh dit à ce propos : « Allâh vous ordonne de restituer les dépôts à leurs propriétaires et de juger avec équité, lorsque vous jugez [un différend] entre les gens. C'est là une noble mission qu'Allâh vous exhorte à remplir. Allâh est, en vérité, Celui qui entend et voit tout. » [Coran, 4:58] ; « Ô vous qui croyez ! Observez constamment la justice et faites que votre témoignage

soit en vue d'Allâh, fût-ce contre vous-mêmes, vos parents ou vos proches. Que ce témoignage concerne un riche ou un pauvre, Allâh porte plus d'intérêt à l'un et à l'autre que vous-mêmes. Ne vous fiez pas à vos impulsions au détriment de l'équité. Mais si vous portez un faux témoignage ou si vous refusez de témoigner, sachez qu'Allâh est de tous vos actes parfaitement informé. » [Coran, 4:135] ; « Ô vous qui croyez ! Observez constamment [la justice] en vue d'Allâh et faites que votre témoignage soit équitable. Que l'aversion que vous ressentez envers certaines personnes ne vous incite point à commettre des injustices. Soyez équitables ! Cela est plus conforme à la piété. Craignez Allâh ! Allâh est parfaitement informé de vos actes. » [Coran, 5:8]. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Il n'est de serviteur à qui Allâh a confié la charge de gouverner [des gens], mais qui, le jour de sa mort, meurt en les ayant abusés, sans qu'Allâh lui interdise le Paradis. » [Hadîth rapporté par al-Bukhârî] ;

– Mettant en vue qu'Allâh a interdit au musulman de violer les droits de son frère musulman, qu'il a interdit la haine et l'animosité ; et qu'il a également ordonné aux musulmans de vivre en harmonie, de se réconcilier et d'éviter la division. Il dit à ce sujet : « Attachez-vous tous, fortement, au pacte d'Allâh et ne vous divisez pas. Rappelez-vous les bienfaits qu'Allâh vous a accordés lorsque, d'ennemis que vous étiez, Il a établi l'union entre vos cœurs et a fait de vous des frères, par un effet de Sa grâce ; de même que vous étiez sur le bord d'un gouffre infernal et Il vous en a sauvés. C'est ainsi qu'Allâh vous expose clairement Ses signes afin que vous trouviez le droit chemin. » [Coran, 3:103]. A ce même sujet, le Prophète (ﷺ) a dit : « Pour tout musulman, tout autre musulman est sacré : son sang (sa vie ou son intégrité physique), ses biens et son honneur. » [Hadîth rapporté par Muslim] ;

– Sachant que la sécurité et la stabilité comptent parmi les faveurs les plus considérables qu'Allâh a rappelées à Ses serviteurs à travers le Coran, en les mentionnant comme facteurs favorables pour rassurer de la faim, et pour assurer la prospérité, l'expansion de la vérité, de la religion et de la vertu. Les versets suivants illustrent parfaitement cette notion : « Abraham dit alors : "Seigneur ! Fais [de] ce [lieu] une cité sûre et fais attribution de [toutes sortes de] fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allâh et au Jour Dernier." » [Coran, 2:126] ; « Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Demeure (la Ka'ba), qui les a nourris et rassurés [alors qu'ils souffraient] de la faim et de la crainte. » [Coran, 106:3-4]. Le Prophète (ﷺ) dit : « Celui qui d'entre vous se lève le matin et se voit rassuré pour sa personne, doté d'un corps sain et possédant une nourriture suffisante pour sa journée, c'est comme si on avait rassemblé pour lui [tous les biens de] ce monde. » [Hadîth rapporté par al-Bukhârî dans "al-Adab al-mufrad"] ;

– Tenant compte que conseiller loyalement autrui, recommander ce qui est convenable (*al-amr bi l-ma'rûf*) et interdire ce qui est répréhensible (*an-nahy 'an al-munkar*) sont des pratiques fondamentales dans l'Islam ; et que c'est la concurrence entre les idées et les opinions, dans la persévérance et la patience, qui porte les musulmans au rang des meilleurs et préserve la terre de la corruption, selon ce verset : « Vous êtes la meilleure communauté manifestée [comme exemple] pour l'humanité. Vous recommandez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est répréhensible et vous croyez en Allâh. » [Coran, 3:110] ; et cet autre verset : « Si Allâh ne repoussait pas certains hommes par d'autres, la terre serait corrompue. Mais Allâh est plein de grâce à l'égard des univers. »

[Coran, 2:251]. Pour ce qui est du conseil loyalement prodigué à autrui, le Prophète (ﷺ) dit un jour à ses Compagnons : « La religion consiste à être loyal. – Envers qui ? lui demandèrent-ils. – Vis-à-vis d’Allâh, répondit-il, de Son Livre (le Coran) et de Son Messager, ainsi qu’envers les gouvernants et l’ensemble des musulmans. » [Hadîth rapporté par Muslim] ;

– Affirmant que les musulmans doivent être unis à l’image d’un corps unique et qu’ils sont censés représenter une seule (*Umma*) entre les autres communautés, car Allâh leur a recommandé d’être soucieux les uns des autres, comme stipulé dans ces versets : « Et ceci est votre communauté, une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc » [Coran, 23:52] ; « Les [vrais] croyants sont frères. Réconciliez donc vos frères et craignez Allâh, afin qu’on vous fasse miséricorde. » [Coran, 49:10]. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Dans leur affection, leur bonté et leur compassion les uns envers les autres, les croyants ressemblent au corps [humain] ; lorsque l’un de ses membres souffre, tout le reste réagit par l’insomnie et la fièvre. » [Hadîth rapporté par al-Bukhârî et Muslim] ;

– Considérant qu’Allâh a mis l’univers entier au service de l’être humain, et l’a privilégié par la faculté de voir, d’entendre et de réfléchir afin qu’il puisse découvrir les secrets de l’univers et en tirer profit, Allâh dit : « Il vous a soumis tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est dans la terre. Tout [vient] de lui. Il y a vraiment là des signes pour des gens qui réfléchissent. » [Coran, 45:13] ; « C’est Lui qui a créé pour vous l’ouïe, la vue et l’intelligence. Mais vous en êtes rarement reconnaissants ! » [Coran, 23:78]. Et sachant que la raison, la réflexion et la méditation occupent un espace important dans l’Islam. La science et les savants y ont un statut éminent. Allâh dit : « Dis [leur] : “Je n’ai qu’une seule exhortation à vous adresser : vous recueillir devant Allâh, deux par deux ou un par un, et réfléchir.” » [Coran, 34:46] ; « Allâh élève de plusieurs rangs ceux d’entre vous qui ont la foi et qui ont reçu la science. » [Coran, 58 :11]. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Lorsque l’homme meurt, ses œuvres cessent [d’être rétribuées] à l’exception de [ces] trois : une aumône [à profit] continuuel (don ou legs sous forme de *waqf*), une science utile aux gens et un descendant vertueux qui invoque Allâh en sa faveur. » [Hadîth rapporté par Muslim, d’après Abû Hurayra] ;

– Constatant qu’Allâh a ordonné aux croyants d’explorer la Terre et d’acquérir les moyens adéquats pour consolider leur force, leur permettre de se défendre et les préserver d’être dans une situation de soumission ou d’abaissement. Allâh dit : « Dis [-leur] : “Agissez ! Allâh verra votre œuvre, de même que Son Messager et les croyants. Vous serez certes ramenés vers Celui qui connaît l’invisible et l’apparent. Il vous informera alors sur ce que vous aurez fait. » [Coran, 9:105] ; « Préparez contre eux tout ce que vous pouvez [réunir] comme force et comme cavalerie, afin d’effrayer l’ennemi d’Allâh et le vôtre ; ainsi que d’autres encore que vous ne connaissez pas, mais qu’Allâh connaît. » [Coran, 8:60] ;

– Reconnaissant que tout changement sociétal obéit à des lois sociologiques qui dépendent principalement de la volonté de l’être humain et de son désir de réformer sa propre personne et son entourage, et que l’assistance d’Allâh est assurée à celui qui effectue l’effort nécessaire pour atteindre cet objectif et s’en remet exclusivement à Lui. Allâh dit : « Allâh ne modifie point ce qui est en un peuple tant que [les individus qui le composent] n’auront pas modifié ce qui est en eux-mêmes. » [Coran, 13:11] ; « Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Toutefois, ma réussite ne dépend que d’Allâh. C’est à

Lui que je m'en remets et vers Lui que je reviens repentant. » [Coran, 11:88] ; « Ô croyants ! Si vous soutenez [la cause d']Allâh, Il vous soutiendra et raffermira vos pas. » [Coran, 47:7] ;

– Considérant que le concept de la citoyenneté, et la vertu de se rassembler autour de l'intérêt national entre musulmans et non musulmans du même pays, représentent une orientation constitutionnelle islamique, établie depuis les débuts de l'Islam par le Prophète (ﷺ) dans la "Charte de Médine" ;

– Tenant en compte la situation actuelle des sociétés musulmanes, aussi bien sur le plan éthique que culturel, religieux, politique, économique ou sociologique, non conforme aux principes islamiques sus-cités ;

– Tenant en compte des aspects de régression civilisationnelle et de sous-développement que le monde musulman connaît, sa faiblesse extrême dans les divers domaines technologiques, sa vassalité aux puissances mondiales hégémonistes, son blocage dans les domaines de la science, de la pensée et de l'effort intellectuel, son état de pauvreté, de misère, et d'ignorance ;

– Saisissant le fait que le monde musulman bénéficie d'un considérable capital civilisationnel et d'un passé qui a marqué l'Histoire, et qu'il occupe, par ailleurs, une position stratégique importante dans le monde et possède d'énormes ressources naturelles. Tous ces éléments sont des facteurs qui devraient le rendre apte au développement et au progrès, de manière à servir les intérêts de ses peuples et contribuer à la paix et la sécurité dans le monde.

– Considérant la situation dramatique connue au sein de la *Umma* musulmane et du monde arabe en particulier, caractérisée par des conflits meurtriers et une dislocation à grande échelle ;

– Considérant que les guerres et les affrontements violents actuels au sein de la *Umma* n'ont conduit qu'à l'accentuation des drames dont souffrent les peuples musulmans, notamment les catégories connues pour leur vulnérabilité, à savoir les enfants, les femmes et les personnes âgées.

– Sachant qu'à travers toute l'histoire de l'humanité, l'autoritarisme, l'hégémonie et l'ambition du pouvoir dominateur de contrôler le destin des gens n'ont jamais mené vers la stabilité, le progrès ou la prospérité.

– Sachant que la transition démocratique dans les pays arabes connaît d'énormes difficultés. Ceux qui y revendiquent le recouvrement de leur liberté et de leur dignité subissent souvent la répression et la violation de leurs droits fondamentaux. En sus de cela, les partis politiques et les organisations civiles se distinguent par leur éparpillement et l'absence en leurs rangs de la culture de l'entente et du partenariat.

– Sachant que dans certains pays arabo-musulmans, de larges secteurs de la population affrontent l'injustice et la tyrannie avec une persévérance inouïe et continuent à consentir d'énormes sacrifices pour la liberté de leurs peuples, tandis qu'une autre tranche de la société, plus large, se caractérise par une sorte de résignation, de fatalisme, et ne participe aux démarches dictées par l'intérêt général que sous forme de réaction ou de manière très limitée ;

– Constatant que les nations qui sont parvenues à conclure un contrat social et l’ont respecté et appliqué dans la gestion de leurs affaires, en prenant en compte leur diversité, ont effectivement réussi à bénéficier d’un satisfecit populaire et à bâtir des pays développés, prospères et puissants.

– Tenant en compte que là où “la bonne gouvernance” existe, où la démocratie est ancrée et où les libertés sont garanties, que ce soit dans certains pays musulmans ou dans d’autres régions du monde, le développement et le progrès ont connu une nette réussite, et les peuples concernés ont bénéficié de la paix et de la stabilité ;

Considérant toutes ces constatations et les principes susmentionnés, et tenant compte des intérêts de la Umma musulmane tout entière, avec toutes ses appartenances ethniques, politiques et doctrinales, nous appelons à :

I. INSTITUTIONS POLITIQUES OFFICIELLES :

1– Assumer la responsabilité d’améliorer la situation des pays qu’ils gouvernent, en recourant à tous les moyens leur permettant d’être puissants dans les domaines scientifique, économique et militaire. Cela ne saurait se concrétiser que par l’application des critères universels et modernes relatifs à “la bonne gouvernance”, lesquels trouvent leurs racines dans notre patrimoine islamique, aussi bien sur le plan doctrinal que dans la réalité historique.

2– Sauvegarder le bien public, en le gérant de manière honnête et responsable. Eviter la corruption et la combattre sous toutes ses formes. Ecarter les corrupteurs de toutes les sphères du pouvoir et des zones d’influence.

3– Préserver la dignité humaine et garantir les libertés individuelles et collectives pour tous les citoyens. Se conformer au principe de la *Shûrâ* (la concertation au sens politique) et appliquer les règles de la démocratie. Juger les gens avec équité. Autoriser, voire encourager, toute critique positive de la part des citoyens, notamment ce qui est sous forme de conseil (*naṣīḥa*) ou conforme au principe de la recommandation du bien et l’interdiction du mal (*al-amr bi-lma’rûf wa n-nahy ‘an al-munkar*). Se soumettre au contrôle de la société et des institutions publiques.

4– Prendre en considération le caractère sacré de l’âme humaine. Accorder la priorité à la stabilité sociale au détriment de l’accès au pouvoir. Préserver les impératifs du bon voisinage entre les pays et œuvrer pour l’unité, la coopération et la complémentarité entre les différents composants de la *Umma* musulmane.

5– Recourir au dialogue et à la négociation pour résoudre toutes sortes de problèmes entre les pays musulmans. Eviter les guerres et les conflits. S’abstenir de tout discours à caractère confessionnel, sectaire, ethnique ou linguistique dans le but d’exploiter les composantes de la *Umma* pour des fins purement politiciennes qui consistent à accéder ou se maintenir au pouvoir. S’interdire le recours à l’intervention militaire étrangère pour régler les différends ou les conflits internes.

6– Adopter une démarche sérieuse pour l’application de Loi (Sharī’a) islamique. Contribuer à l’élaboration d’alternatives dans tous les domaines d’intérêt général, inspirées de la

civilisation musulmane, pour l'intérêt des musulmans et de l'humanité tout entière, et encourager les forces vives de la société à contribuer à ce projet.

7– Traiter les savants avec égard, privilégier leurs avis et prendre en compte leurs conseils. Se référer dans la gestion des affaires publiques à des experts compétents et honnêtes.

8– Soutenir la cause palestinienne, ne jamais l'abandonner et n'accepter aucun marchandage à ses dépens.

II. SAVANTS ET PREDICATEURS :

1– Assumer leur responsabilité qui consiste principalement à effectuer l'effort intellectuel nécessaire pour proposer au cas juridiques inédits des solutions conformes aux principes de l'Islam (*al-ijtihâd*). Développer et rénover les systèmes de pensée et de jurisprudence islamiques par des propositions qui répondent aux besoins modernes et aux défis actuels dans tous les domaines. Instaurer et développer des académies de *Fiqh* garantissant l'*Ijtihâd* collégial.

2– Développer les Ecoles juridiques musulmanes (*al-madhâhib al-fiqhiyya*) et encourager l'échange d'idées et la complémentarité entre elles. Eviter tout conflit à caractère confessionnel ou sectaire et le considérer comme un grave danger pour l'Islam et les musulmans.

3– Guider leurs peuples, en leur recommandant ce qui leur est utile dans ce monde-ci et dans l'au-delà, pour l'intérêt de leurs pays, de leur *Umma* et de l'ensemble de l'humanité. Instruire leurs disciples et les former pour en faire des citoyens positifs et efficaces, se distinguant par un comportement conforme aux valeurs du civisme. Les inciter à participer à tout ce qui se rapporte à l'intérêt général. Faire en sorte qu'ils soient attachés aux causes justes, notamment la cause palestinienne.

4– Œuvrer pour la réconciliation des musulmans et propager en leur sein l'esprit d'amour, de pardon et de fraternité.

5– Se conformer à la Vérité véhiculée par les préceptes de l'Islam et s'abstenir de soumettre la *Fatwâ* ou les avis juridiques aux désirs des gouverneurs, aux pressions des masses populaires ou aux intérêts personnels. Soutenir ceux qui défendent la Vérité. Prodiguer les conseils qui s'imposent envers les gouvernants, en recourant à tous les moyens adéquats et en adoptant un discours de sagesse et d'exhortation persuasive.

6– Faire face à l'extrémisme et à l'usage de la violence de manière claire et distincte. En effet, l'extrémisme, que ce soit sur le plan doctrinal ou sur le plan des méthodes d'action, doit être considéré comme un facteur déstabilisateur de la *Umma*. Il altère l'image de l'Islam, dissipe les potentiels des sociétés musulmanes, embrouille l'effort "civilisationnel" prodigué par les mouvements modérés se référant à l'Islam, renforce les dictatures au pouvoir, sous prétexte qu'ils mènent "la guerre contre le terrorisme", et provoque souvent l'intervention étrangère dans nos pays. Les savants et les prédicateurs doivent être vigilants vis-à-vis de ce fléau et l'attaquer à la base, par des procédés intellectuels qui permettent d'instaurer une forme d'immunité doctrinale au sein de leur public, notamment chez les jeunes.

7– Faire face aux idéologies nocives et hostiles à l’Islam, ainsi que les courants athéistes et libertaires susceptibles de décomposer la cellule familiale et, par conséquent, la société tout entière. Leur démarche pour affronter ces dangers doit s’appuyer principalement sur une approche intellectuelle et sociale, en particulier dans les milieux jeunes.

III. ELITES INTELLECTUELLES ET POLITIQUES, PARTIS ET ORGANISATIONS REPRESENTANT LA SOCIETE CIVILE :

1– Etablir des règles de concurrence pacifiste et loyale. Eviter toute forme de conflits politiques ou sociaux susceptibles de perturber la stabilité dans nos pays. Eviter les moyens d’expression qui sont de nature à attiser les conflits confessionnels et sectaires, propager la haine ou semer la discorde et l’animosité entre les musulmans.

2– Elaborer et développer des idées et des propositions alternatives. Faire en sorte que les projets et les programmes deviennent l’objet essentiel de la concurrence politique ou partisane. Contribuer à l’amélioration de la conscience politique et intellectuelle chez les masses populaires. Les encourager à exprimer leur volonté, à participer à la vie politique et à influencer, par tous les moyens pacifiques possibles, les mutations qui se déroulent dans leurs pays ou au niveau de la scène internationale.

3– Afficher une attitude intègre lors des enjeux électoraux en respectant la volonté du peuple. Accepter tout résultat électoral issu d’un processus démocratique. Propager une culture de liberté dans les rangs de leurs partisans. Rejeter toute alliance proposée essentiellement pour des fins revanchardes ou nihilistes. S’abstenir de toute forme de connivence avec des régimes tyranniques ou corrompus pour servir des intérêts étroits, personnels ou partisans.

4– Condamner l’extrémisme sous toutes ses formes, qu’il s’agisse d’un extrémisme libéral ou laïc qui va à l’opposé même des concepts authentiques de la démocratie et des valeurs de notre civilisation, ou d’un extrémisme religieux contradictoire avec les principes originels de l’Islam et représentant une menace pour la stabilité, la sécurité et la souveraineté de notre *Umma*. Dans les deux cas, il faut le considérer en tant que phénomène étrange et occasionnelle, n’ayant aucun rapport avec la vraie nature des sociétés musulmanes.

5– Œuvrer pour réaliser l’entente avec les autres forces vives de la *Umma*. Elargir le cercle de la concertation chaque fois que l’opportunité se présente. Conclure des alliances visant à servir l’intérêt général, notamment dans les moments difficiles et les périodes de crise.

6– Lutter avec persévérance contre la corruption et résister à l’hégémonie et l’autoritarisme, en élaborant des propositions sincères et en adoptant des méthodes pacifiques dans la démarche politique ou sociale.

7– Inciter les régimes politiques à accepter la réforme et le changement, en proposant des projets sérieux et mûrement réfléchis, afin de parvenir à une transition consensuelle. Convaincre les gouvernants que l’adoption de la démocratie profite à tout le monde, car le coût de son application est de loin moins élevé que celui dû à l’autoritarisme et l’hégémonie.

8– Elargir les réseaux de la société civile et des organisations non gouvernementales. Hisser le niveau de leur performance et diversifier les secteurs de leurs activités, afin d’en faire

des institutions consacrées au service des différents projets visant le progrès de nos sociétés ; des institutions efficaces concernant le développement de l'esprit positif chez les citoyens et influentes dans leur démarche qui devrait consister à renforcer les potentiels de nos sociétés et établir un rapport d'équilibre et de complémentarité avec les autorités politiques.

9- Pour ce qui est des médias, leurs détenteurs doivent prendre conscience de l'importance de ces moyens de communication et d'expression dans l'élaboration des structures idéologiques et morales du public, et assumer leur responsabilité dans ce sens. Cela implique qu'ils sont tenus d'adopter les règles déontologiques de la profession et de contribuer au développement du civisme au sein des sociétés musulmanes, de manière compatible avec les valeurs de celles-ci et dans le respect de leur souveraineté, en utilisant tout ce qui est censé améliorer leur degré de conscience et les préserver de l'insouciance ou des idées stéréotypées.

IV. MOUVEMENTS A REFERENCE ISLAMIQUE :

1- Assumer les responsabilités qui découlent de leur expansion, leurs capacités et leur influence, et du fait qu'ils représentent la principale force politique et sociale dans la majorité des pays arabo-musulmans.

2- Rénover leur pensée, leur approche organisationnelle et leurs types de gestion interne relatifs au leadership et au code relationnel, de manière à être à la hauteur des nouveaux défis qu'ils affrontent, au niveau local et mondial, dans différents domaines (politique, économique, culturel, social... etc.).

3- Opter pour une nouvelle classification de leurs missions, notamment en ce qui concerne la nécessaire distinction entre la mission de prédication (*Da'wa*) et celle des partis politiques. Ils se doivent aussi de s'orienter vers l'instauration d'institutions spécialisées, ce qui leur permettrait de concentrer leurs efforts et les développer, d'encourager la créativité et d'exploiter pleinement leurs capacités en fonction des missions des diverses institutions.

4- Compter sur les jeunes pour que leur mission soit accomplie et perdure, en leur prodiguant la formation nécessaire, ce qui leur permet de jouer des rôles avancés au sein de leurs institutions et garantit l'émergence d'une direction intégrant, de manière souple, plusieurs générations. Ils doivent aussi faire en sorte que les femmes compétentes occupent le rang qui leur sied et les soutenir pour qu'elles puissent contribuer de manière efficace au progrès de la *Umma* dans différents domaines.

5- Ils doivent également veiller à maintenir un contact permanent avec le peuple, et à rester proches de ses différentes catégories, à se comporter à leur égard avec modestie et à les inciter à participer à la réalisation du projet qu'ils portent, à travers l'orientation et la formation, en leur inculquant les valeurs qui leur permettent de devenir positifs et efficaces, quel que soit leur champ d'action.

6- Développer leurs programmes ainsi que leur manière d'agir, en adoptant les moyens qui réalisent le mieux l'intérêt général. Il leur est nécessaire d'élaborer leur projet d'alternance de manière logique et réaliste, puis de le présenter en recourant à des méthodes simples et modernes qui correspondent aux attentes et aux intérêts des gens.

7– Persévérer fermement dans l’attachement aux méthodes pacifiques pour réaliser leur projet civilisationnel, et continuer à lutter afin de concrétiser cet objectif, quels que soient les obstacles.

8– Unifier leurs rangs et traiter les cas de scission constatés dans certaines régions. Coordonner leurs efforts conformément aux méthodes modernes de management. Cela leur permettrait de réaliser une coopération et une complémentarité, susceptibles de donner de l’ampleur à l’influence de toute action de leur part et contribuer ainsi à l’élaboration de leur projet civilisationnel, dans l’intérêt de leurs pays et leur nation.

9– S’attacher à toute démarche consensuelle et à toute action patriotique commune. Collaborer, autant que possible, avec les différentes forces vives du pays, qu’elles soient officielles ou non gouvernementales, dans le cadre de l’intérêt général, afin de contribuer à la stabilité de nos pays, préserver les principes et les valeurs de notre société et protéger les libertés et la dignité humaine.

10– Accorder la primauté au cadre national dans l’accomplissement de leurs activités et assurer l’équilibre entre la loyauté au pays et l’appartenance à la *Umma*. Développer entre eux des mécanismes de coordination au niveau international en fonction de tout ce qui est susceptible de servir leurs objectifs communs, dans le cadre de la visibilité, la légalité, la transparence, le respect des règles démocratiques et la prise en compte de l’intérêt de chaque pays et de la *Umma* islamique tout entière.

V. PEUPLES ARABES ET MUSULMANS :

1– Veiller à être à la hauteur de la grandeur de l’Islam, en se comportant avec civisme et en s’attachant à ses enseignements sur le plan intellectuel et éducatif.

2– Participer au processus de changement au sein de leurs sociétés et devenir des partenaires à part entière dans toute démarche visant la réforme. Cela ne saurait se réaliser sans une implication efficace et continue concernant les différents domaines de la sphère publique.

3– Contribuer au développement de leurs pays par le travail, le labeur et l’effort économique ainsi qu’à travers les différents domaines du bénévolat, organisés par les réseaux de la société civile.

4– Soutenir la Vérité et ceux qui la proclament, et résister à l’injustice, la corruption, l’autoritarisme et la dictature, par des moyens pacifiques qui, tout en étant utiles, ne représentent aucune menace pour la stabilité ou la sécurité des pays concernés.

5– Se distinguer des groupes qui prônent la violence et recourent au terrorisme. Ces groupes, généralement manipulés par des forces tyranniques, autoritaires ou hégémonistes, de l’intérieur de la *Umma* ou instrumentalisés par des étrangers, dans le but de porter atteinte à l’Islam et aux musulmans.

6– Etre soucieux de la stabilité et de la sécurité des pays où ils sont minoritaires, en tant qu’immigrés, réfugiés ou citoyens. Ils doivent contribuer au développement de ses pays et tirer avantage du progrès qu’ils ont atteint dans les domaines scientifique, technologique et managérial, et y vivre en harmonie cordiale avec tous ses habitants.

7– Soutenir les causes justes dans le monde. Se préoccuper les uns pour les autres et se montrer solidaires entre eux durant les moments difficiles, quelles que soient les distances qui les séparent ou la complexité des troubles que traversent leurs propres pays. La cause palestinienne et la Mosquée al-Aqsâ doivent demeurer leur principale cause, leur boussole, leur cause centrale et unificatrice.